

CONSEIL DES SAGES DE LA COMMUNE DE SAINT AGNANT

COMPTE RENDU DE LA REUNION du 6 octobre 2016

Présents :

Mesdames BAZIN Michèle, Maire de la commune – FABRIGUÈS Christiane– BONNARD Janine– BOUCHEZ Micheline, référente au Conseil des Sages

Messieurs RÉAU René – THOMMERET Roland – SUIRE Jacques – COULLANDREAU Jean-Pierre
RÉMEUR Pierre – GRENÈCHE Guy - MARTINEAU Alain
Vincent DUBOY, Directeur des Services Techniques de St Agnant
Bernard GIRAUD, 5ème Adjoint

Absent excusé : Monsieur DEROBINSON Guy

CIRCULATION AUTOUR DE L'EGLISE

Un nouveau plan de circulation autour de l'église ainsi qu'un aménagement de la place est présenté par Monsieur DUBOY (à la fin du conseil, les sages ont choisi de voir sur place l'aménagement proposé)

Le coût de cet aménagement est de 54 000 euros avec une possibilité d'avoir une subvention pour l'accessibilité

AMENAGEMENT DU VIVAL

Lors du dernier conseil, Madame FABRIGUÈS avait demandé des explications concernant la présence d'amiante dans le local.

Monsieur DUBOY explique que la procédure concernant l'amiante est très encadrée

Deux niveaux de contrôle sont obligatoires : un premier en ce qui concerne le flochage et le deuxième dans le diagnostic travaux

De plus, il faut faire la différence entre l'amiante stable (dans la colle des carrelages) et la non stable.

Une partie de ces contrôles n'ayant pas été faite, il apparaît que de l'amiante stable est présente.

Les travaux vont être engagés avec pose de cloisons hermétiques pour que le boucher ne soit pas incommodé par les travaux

ENTRETIEN DE LA COMMUNE

Madame BAZIN se félicite de l'amélioration du travail fourni par le secteur technique de la commune.

Une meilleure ambiance de travail est perceptible ainsi qu'une augmentation de la rentabilité.

Les fiches techniques mises en place depuis quelques mois semblent avoir prouvé leur utilité.

Un effort important de formation du personnel a été mis en place et la fonction des deux agents de maîtrise a été précisée.

CIMETIERE

Monsieur DUBOY informe le conseil que le travail de reprise des concessions abandonnées va reprendre (la commune s'est dotée d'un logiciel de gestion du cimetière)

Monsieur THOMMERET s'est proposé d'aider la municipalité à reprendre cette activité.

DIVERS

Dans l'avenue du Général de Gaulle et rue de la Poste, un rappel de la limitation de vitesse à 30 km/h sera fait.

A la demande du conseil des sages, la municipalité a accepté de financer une «chasse aux œufs» le dimanche de Pâques pour les enfants de la commune.

Toutes les bonnes volontés sont acceptées afin de faire de cet événement inter-génération, une réussite.

Lors du prochain Conseil des Sages, nous rencontrerons le Conseil des Sages de Rochefort afin d'échanger des idées, des méthodes etc..... La date sera précisée ultérieurement.